Lettre ouverte : 100 aliments sains à prix coûtant !



ALIMENTATION

22/04/2026

Avec Familles Rurales, Foodwatch, France Assos Santé et 30 autres organisations de la société civile, le Secours Catholique adresse une lettre ouverte au Premier ministre exigeant de rendre accessibles à prix coûtant 100 aliments bons pour la santé.

Laurent Seux, responsable du Programme Ensemble, bien vivre, bien manger au Secours Catholique

S.C. : Pourquoi cette lettre ouverte et dans quel contexte intervient-elle ?

L.S. : De notre point de vue, et de celui des personnes en précarité, la situation est dramatique : 16% de la population déclare n'avoir pas assez à manger (Credoc, 2023). Ce chiffre vient corroborer d'autres données. Et aujourd'hui, après plusieurs années inflationnistes, nous sommes à la veille d'une nouvelle crise. Par ailleurs, le taux de pauvreté n'a jamais aussi élevé en France depuis ces trente dernières années. Or, on le sait bien au Secours Catholique, l'alimentation est la variable d'ajustement du budget des ménages.

Notre rapport L'injuste prix de notre alimentation, quels coûts pour la société et la planète ? publié en 2024 a montré que le système était en cause. Un système alimentaire dans lequel les personnes en précarité n'arrivent pas à bien se nourrir, dans lequel 18% des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté, et qui contribue entre autres à un effondrement de la biodiversité. Dans cette étude, nous avons aussi pointé les impacts négatifs de ce système alimentaire sur notre santé. Nous dépensons aujourd'hui 11,7 milliards d'euros a minima pour les maladies liées à notre mauvaise alimentation.

> Il y a une situation d'urgence.

Sur la base de ces constats, nous cherchons les moyens de faire évoluer la situation. Avec Familles rurales, Foodwatch, France Assos Santé et 30 autres organisations nous disons : un, il y a une situation d'urgence, deux, il y aurait un moyen simple de faire en sorte que l'ensemble de nos concitoyens, en particulier les plus précaires, améliorent leur accès à une alimentation saine à un prix juste, ce serait de proposer 100 produits sains à prix coûtants dans l'ensemble des supermarchés.

S.C. : En quoi consiste exactement cette mesure d'urgence ?

L.S. : Nos associations ont établi une liste de produits sur la base du Programme national nutrition santé (PNNS) et de ses recommandations, avec le concours de diététiciens. L'idée est que les distributeurs, et notamment les cinq principaux qui contrôlent l'essentiel du marché français, soient contraints par la loi de proposer 100 produits de cette liste à prix coûtant. Parmi les milliers de références que propose la grande distribution, 100 produits est un effort qu'elles peuvent faire… Du point de vue de l'État, cette mesure n'alourdit pas le budget, et à moyen terme, pourrait conduire à des économies sur les dépenses de santé.

> Inviter les distributeurs à se saisir spontanément du problème ne suffit pas : nous demandons que l'État prenne ses responsabilités.

Cette mesure à elle seule ne suffira pas à répondre à l'enjeu, mais elle est une manière de faire émerger le sujet. Car aujourd'hui, malheureusement, nous n'avançons pas. Inviter les distributeurs à se saisir spontanément du problème ne suffit pas : nous demandons que l'État prenne ses responsabilités, assure la transparence des prix et encadre les taux de marge pour renforcer l'accès de toutes et tous à une alimentation saine.. Les travaux de l'Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM) indique que la grande distribution réalisait en 2024 des marges supérieures à 40% sur ces denrées. Quand les recommandations nationales invitent à manger cinq fruits et légumes par jour… Ce n'est pas sérieux.

S.C. : Le 19 mars, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) a rendu un avis portant sur l'alimentation. En quoi cet avis est une avancée pour la cause défendue par le Secours Catholique ?

L.S. : La CNCDH est l'institution en France chargée de veiller au respect des droits humains, et de conseiller l'État pour qu'il les fassent respecter. Pour la première fois, elle se saisit du sujet du droit à l'alimentation - qui est consacré au niveau international - en disant qu'il faut l'ancrer de manière plus explicite au plan national.

D'une part, en lui donnant une valeur constitutionnelle, et aussi *via* l'adoption d'une loi cadre pour définir ce droit, en préciser les obligations qui en découlent. La CNCDH s'exprime surtout pour que ce droit devienne un principe directeur des politiques publiques sur les différents champs qu'il couvre. On retrouve là les

questions chères au Secours Catholique, à commencer par la question des revenus financiers, mais aussi, à travers les questions de durabilité, la question du revenu des agriculteurs et du renouvellement des générations.

Pour nous, la reconnaissance d'un droit à l'alimentation par la CNCDH est un jalon important. C'est dans cette perspective que l'on a lancé le programme Bien vivre bien manger au Secours Catholique. La reconnaissance de ce droit est aussi la première recommandation que nous avons formulée dans notre rapport "L'injustice prix". L'avis récent de la CNCDH lui donne un poids important, et, par exemple, la recommandation 15 qui invite à la régulation des marges des acteurs privés pourrait nous faire progresser comme nous le demandons vers l'accès des plus précaires à des produits sains.

Par ailleurs, au niveau européen, nous sommes également membre d'une initiative citoyenne européenne qui demande à la Commission européenne de se positionner sur un droit à l'alimentation à l'échelle de l'Union. Alors qu'on semble reculer sur beaucoup de sujets ces derniers temps, progresser vers un droit est une bonne nouvelle, certes encore théorique, mais prometteuse.

Signer la pétition 100 produits...

Propos recueillis par Clarisse Briot (Journaliste) - Gaël Kerbaol (Photographe)

https://rhone.secours-catholique.org/notre-actualite/lettre-ouverte-100-aliments-sains-prix-coutant